

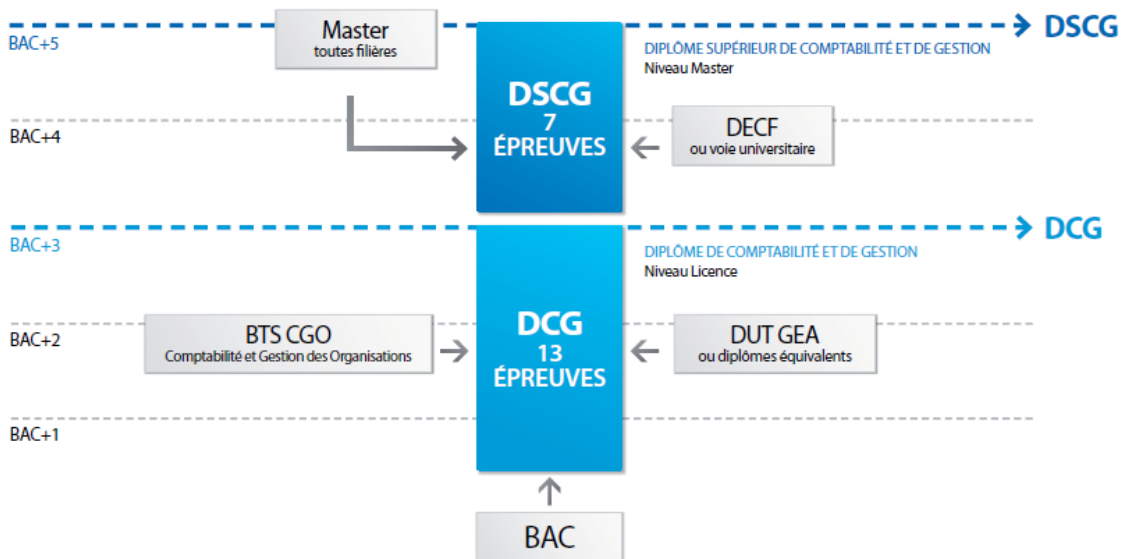
FORMATION MÉTIER

Le DCG, 1^{er} diplôme de la
filière Expertise Comptable

Bac + 3, Niveau Licence



LA FILIÈRE DE L'EXPERTISE COMPTABLE



DCG

Diplôme de Comptabilité et de Gestion

180 ECTS

NIVEAU LICENCE

BAC + 3

13 ÉPREUVES

FORMATION ECT COEF. ÉPREUVE CORRESPONDANCE

UE	FORMATION	ECT	COEF.	ÉPREUVE	CORRESPONDANCE
UE 1 Introduction au droit	150h	12	1	3h	DPECF 1
UE 2 Droit des sociétés	150h	12	1	3h	DECF 1
UE 3 Droit social	150h	12	1	3h	DECF 2
UE 4 Droit fiscal	150h	12	1	3h	DECF 1
UE 5 Economie	210h	18	1,5	4h	DPECF 2
UE 6 Finance d'entreprise	150h	12	1	3h	DECF 4
UE 7 Management	210h	18	1,5	4h	DECF 3
UE 8 Systèmes d'information de gestion	210h	18	1,5	4h	DPECF 3
UE 9 Introduction à la comptabilité	150h	12	1	3h	DPECF 4
UE 10 Comptabilité approfondie	150h	12	1	3h	DECF 6
UE 11 Contrôle de gestion	210h	18	1,5	4h	DECF 7
UE 12 Anglais appliqué aux affaires	150h	12	1	3h	DPECF 5
UE 13 Relations professionnelles	60h	12	1	1h	DESCF 4

Stagiaire 8 semaines ou rapport professionnel

CONDITIONS D'ADMISSION
Baccalauréat (ou équivalent)

Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion est un diplôme d'État (niveau Licence) à finalité professionnelle. Ce diplôme permet d'obtenir les bases indispensables aux personnes se destinant à une carrière dans les domaines de la comptabilité et de la gestion. Il sanctionne l'acquisition de connaissances approfondies dans 12 domaines de compétence fondamentaux pour la formation de l'expert ou du responsable comptable.

o Quelles sont les matières à préparer pour l'examen ?

Ce diplôme compte **13 Unités d'Enseignement** indépendantes et obligatoires et **1 épreuve facultative de langue étrangère** (épreuve écrite d'allemand, d'espagnol ou d'italien).

- UE 1 Introduction au droit - 1er cycle
- UE 2 Droit des sociétés
- UE 3 Droit social
- UE 4 Droit fiscal
- UE 5 Économie - 1er cycle
- UE 6 Finance d'entreprise
- UE 7 Management
- UE 8 Systèmes d'information de gestion - 1er cycle
- UE 9 Introduction à la comptabilité - 1er cycle
- UE 10 Comptabilité approfondie
- UE 11 Contrôle de gestion
- UE 12 Anglais appliqué aux affaires
- UE 13 Relations professionnelles - Stage de 8 semaines ou rapport professionnel

Les UE 1, 5, 8, 9 et 12 forment un pré-requis sur les autres Unités d'Enseignement. Elles doivent être suivies en premier lieu.

o Qui peut se présenter au DCG ?

Pour pouvoir présenter le DCG, il faut être titulaire d'un Baccalauréat ou d'un équivalent, c'est à dire :

- o soit un titre ou diplôme admis en dispense du Baccalauréat,
- o soit d'un titre ou diplôme étranger permettant l'accès à l'enseignement supérieur dans le pays de délivrance,
- o soit d'un diplôme homologué au niveau IV par le Ministère de l'Éducation Nationale.

o Comment préparer le DCG ?

- o Les épreuves du DCG sont indépendantes les unes des autres. Les candidats peuvent présenter le nombre d'UE de leur choix chaque année.
- o Le bénéfice des UE validées (note supérieure à 10/20) est conservé sans limite de temps. A chaque présentation à l'examen, le candidat reçoit un relevé attestant de ses notes.
- o Les UE 1, 5, 8, 9 et 12 sont à préparer en premier lieu.

o Comment valider le DCG ?

- o Le DCG est obtenu dès lors que la moyenne générale est égale ou supérieure à 10 / 20 sur l'ensemble des épreuves (sans note inférieure à 6 / 20).
- o Les notes comprises entre 6/20 et 10/20 peuvent être conservées pour compensation ultérieure.

UE 1 - Introduction au droit 150 heures

Cette unité d'enseignement (UE) comprend quatre thèmes :

- Introduction générale au droit
- Les personnes et les biens
- L'entreprise et les contrats
- L'entreprise et ses responsabilités

Détail de programme

1. Introduction générale au droit (40 heures)

- 1.1 Prolégomènes
- 1.2 Les sources du droit
- 1.3 La preuve des droits
- 1.4 L'organisation judiciaire
- 1.5 Les modes alternatifs de règlement des conflits

2. Les personnes et les biens (45 heures)

- 2.1 Les personnes
- 2.2 Les commerçants, personnes physiques
- 2.3 Les autres professionnels de la vie des affaires
- 2.4 Théorie du patrimoine
- 2.5 La propriété
- 2.6 Applications particulières de la propriété
- 2.7 L'entreprise en difficulté

3. L'entreprise et les contrats (35 heures)

- 3.1 Théorie générale du contrat
- 3.2 Les contrats de l'entreprise

4. L'entreprise et ses responsabilités (30 heures)

- 4.1 L'entreprise et la responsabilité délictuelle
- 4.2 L'entreprise et la responsabilité pénale

Validation de l'UE :

Nature : Il s'agit d'une épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : Epreuve de 3 heures

Coefficient : La valeur du coefficient est de 1 - La valeur de l'épreuve représente 12 crédits européens

UE 2 - Droit des sociétés (et autres groupements d'affaires) - 150 heures

Cette unité d'enseignement (UE) comprend cinq thèmes :

- L'entreprise en société
- Les principaux types de sociétés
- L'association
- Autres types de groupement
- Droit pénal des groupements d'affaires

Détail de programme

1. L'entreprise en société(40 heures)

- 1.1 Notions générales
- 1.2 La société, personne physique
- 1.3 La société sans personnalité juridique propre

2. Les principaux types de société(60 heures)

3. L'association (10 heures)

4. Autres types de groupement (15 heures)

5. Droit pénal des groupements d'affaires (25 heures)

- 5.1 Infractions spécifiques du droit pénal des sociétés et groupements d'affaires
- 5.2 Infractions générales du droit pénal des affaires

Validation de l'UE :

Nature : Il s'agit d'une épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : Epreuve de 3 heures

Coefficient : La valeur du coefficient est de 1 - La valeur de l'épreuve représente 12 crédits européens

UE 3 - Droit social

150 heures

Cette unité d'enseignement (UE) comprend cinq thèmes :

- Introduction : les sources du droit social
- Aspects individuels du droit du travail
- Aspects collectifs du droit social
- La protection sociale
- Contrôles et contentieux social

Détail de programme

1. Introduction : les sources du droit social (15 heures)

2. Aspects individuels du droit du travail (65 heures)

- 2.1 La formation du contrat de travail
- 2.2 L'évolution du contrat de travail
- 2.3 Les conditions de travail
- 2.4 La rupture du contrat de travail
- 2.5 Pouvoirs de l'employeur et libertés des salariés

3. Aspects collectifs du droit social (40 heures)

- 3.1 La représentation collective
- 3.2 La négociation collective
- 3.3 L'association des salariés aux performances de l'entreprise
- 3.4 Le bilan social

4. La protection sociale (20 heures)

- 4.1 Introduction au droit de la protection sociale
- 4.2 Le régime général de la Sécurité sociale
- 4.3 La protection en cas de chômage
- 4.4 La protection sociale complémentaire
- 4.5 Notions sur d'autres régimes

5. Contrôles et contentieux social (10 heures)

- 5.1 Les contrôles de l'application du droit du travail et de la protection sociale
- 5.2 Le contentieux social

Validation de l'UE :

Nature : Il s'agit d'une épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : Epreuve de 3 heures

Coefficient : La valeur du coefficient est de 1 - La valeur de l'épreuve représente 12 crédits européens

UE 4 - Droit fiscal

150 heures

Cette unité d'enseignement (UE) comprend sept thèmes :

- Introduction générale au droit fiscal
- Imposition du résultat de l'entreprise
- Imposition du revenu des particuliers
- La taxe sur la valeur ajoutée
- L'imposition du capital
- Les taxes assises sur les salaires
- Le contrôle fiscal

Détail de programme

1. Introduction générale au droit fiscal (5 heures)

2. L'imposition du résultat de l'entreprise (60 heures)

- 2.1 L'imposition des résultats dans le cadre des entreprises individuelles
- 2.2 L'imposition des résultats dans le cadre des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés
- 2.3 L'imposition des résultats dans le cadre des sociétés de personnes
- 2.4 Les crédits d'impôt et les aides fiscales

3. L'imposition du revenu des particuliers (20 heures)

- 3.1 L'impôt sur le revenu
- 3.2 La contribution sociale généralisée, la contribution au remboursement de la dette sociale, le prélèvement social

4. La taxe sur la valeur ajoutée (40 heures)

5. L'imposition du capital(15 heures)

- 5.1 L'impôt de solidarité sur la fortune
- 5.2 Les droits d'enregistrements
- 5.3 Les impôts locaux

6. Les taxes assises sur les salaires (5 heures)

7. Le contrôle fiscal (5 heures)

Validation de l'UE :

Nature : Il s'agit d'une épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou de plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : Epreuve de 3 heures

Coefficient : La valeur du coefficient est de 1 - La valeur de l'épreuve représente 12 crédits européens

UE 5 - Economie

210 heures

Cette unité d'enseignement (UE) comprend quatre thèmes :

- Grands courants de pensée et principaux faits économiques et sociaux
- L'économie de marché : son fonctionnement et ses imperfections
- Financement et mondialisation de l'économie
- Politiques publiques et régularisation de l'économie

Détail de programme

1. Grands courants de pensée et principaux faits économiques et sociaux (35 heures)

- 1.1 Histoire des faits marquants en matière économique et sociale
- 1.2 Historique de la pensée économique

2. L'économie de marché : son fonctionnement et ses imperfections (70 heures)

- 2.1 Circuit économique : acteurs et opérations
- 2.2 Le comportement des acteurs
- 2.3 Construction des marchés et formation des prix
- 2.4 L'analyse de la consommation et de l'investissement
- 2.5 Les fondamentaux de la croissance
- 2.6 Analyse conjoncturelle et dynamique des marchés

3. Financement et mondialisation de l'économie (65 heures)

- 3.1 Economie financière et monétaire
- 3.2 Commerce international, division internationale du travail et stratégies internationales des entreprises
- 3.3 Le système financier international

4. Politiques publiques et régularisation de l'économie (40 heures)

- 4.1 Les différents niveaux institutionnels de l'intervention publique
- 4.2 Etude de trois grands domaines d'intervention publique : l'emploi, la répartition et l'aménagement de la concurrence

Validation de l'UE :

Nature : Il s'agit d'une épreuve écrite portant sur la dissertation et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : Epreuve de 4 heures

Coefficient : La valeur du coefficient est de 1,5 - La valeur de l'épreuve représente 18 crédits européens

UE 6 - Finance d'entreprise

150 heures

Cette unité d'enseignement (UE) comprend cinq thèmes :

- La valeur
- Le diagnostic financier des comptes sociaux
- La politique d'investissement
- La politique de financement
- La trésorerie

Détail de programme

1. La valeur (15 heures)

- 1.1 La valeur et le temps
- 1.2 La valeur et le risque
- 1.3 La valeur et l'information

2. Le diagnostic financier des comptes sociaux (40 heures)

- 2.1 La démarche de diagnostic
- 2.2 L'analyse de l'activité
- 2.3 L'analyse de la structure financière
- 2.4 L'analyse de la rentabilité
- 2.5 L'analyse par les ratios
- 2.6 L'analyse par les tableaux de flux

3. La politique d'investissement (40 heures)

- 3.1 Les projets d'investissements
- 3.2 La gestion du besoin en fonds de roulement

4. La politique de financement (40 heures)

- 4.1 Les modes de financement
- 4.2 Les contraintes de financement
- 4.3 La structure de financement
- 4.4 Le plan de financement

5. La trésorerie (15 heures)

- 5.1 La gestion de la trésorerie
- 5.2 La gestion du risque de change

Validation de l'UE :

Nature : Il s'agit d'une épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou plusieurs situations pratiques avec, le cas échéant, une ou des questions.

Durée : Epreuve de 3 heures

Coefficient : La valeur du coefficient est de 1 - La valeur de l'épreuve représente 12 crédits européens

UE 7 - Management 210 heures

Cette unité d'enseignement (UE) comprend sept thèmes :

- Introduction au management
- Théorie des organisations
- Les différentes fonctions au sein des organisations
- Eléments fondamentaux de stratégie
- Comportement humain dans l'organisation
- Communication
- Décision, direction et animation

Détail de programme

1. Introduction au management (20 heures)

2. Théorie des organisations (35 heures)

3. Les différentes fonctions au sein des organisations (40 heures)

4. Eléments fondamentaux de stratégie (40 heures)

5. Comportement humain dans l'organisation (25 heures)

6. Communication (25 heures)

7. Décision, direction et animation (25 heures)

7.1 Les processus décisionnels

7.2 Animation, modes de coordination et leadership

Validation de l'UE :

Nature : Il s'agit d'une épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou plusieurs situations pratiques et/ou le commentaire d'un ou plusieurs documents et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : Epreuve de 4 heures

Coefficient : La valeur du coefficient est de 1,5 - La valeur de l'épreuve représente 18 crédits européens

UE 8 - Systèmes d'information de gestion 210 heures

Cette unité d'enseignement (UE) comprend quatre thèmes :

- Système d'information et fonctions d'organisation
- Matériels, réseaux et sécurité informatique
- Modélisation à l'aide de logiciels
- Les logiciels « métiers »

Détail de programme

1. Système d'information et fonctions d'organisation (50 heures)

- 1.1 Information et système d'information
- 1.2 Le secteur informatique
- 1.3 Modélisation et analyse de processus
- 1.4 Les logiciels de gestion
- 1.5 Introduction aux systèmes décisionnels

2. Matériels, réseaux et sécurité informatique (50 heures)

- 2.1 Matériels et réseaux
- 2.2 Sécurité informatique

3. Modélisation à l'aide de logiciels (65 heures)

- 3.1 Avec un tableur
- 3.2 Avec une base de données

4. Les logiciels « métiers » (45 heures)

- 4.1 La gestion comptable et financière
- 4.2 Dématérialisation et télé-procédures

Validation de l'UE :

Nature : Il s'agit d'une épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou plusieurs situations pratiques et/ou un ou plusieurs exercices et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : Epreuve de 4 heures

Coefficient : La valeur du coefficient est de 1,5 - La valeur de l'épreuve représente 18 crédits européens

UE 9 - Introduction à la comptabilité 150 heures

Cette unité d'enseignement (UE) comprend six thèmes :

- Introduction
- La méthode comptable
- Analyse comptable des opérations courantes
- Travaux d'inventaire
- Organisation pratique de la comptabilité
- Les documents de synthèse

Détail de programme

1. Introduction (15 heures)

- 1.1 Histoire, définition et rôle de la comptabilité
- 1.2 La normalisation et la réglementation comptables (PCG et IAS / IFRS)

2. La méthode comptable (20 heures)

- 2.1 Analyse des opérations en flux et stocks
- 2.2 Le mécanisme de la partie double
- 2.3 Les contrôles comptables

3. Analyse comptable des opérations courantes (50 heures)

- 3.1 Opérations avec les clients, les fournisseurs, les partenaires, le personnel, les banques, les administrations
- 3.2 Opérations d'investissement et de placement
- 3.3 Opérations de financement

4. Travaux d'inventaire (40 heures)

- 4.1 Opérations d'inventaire
- 4.2 Passage d'un exercice à l'autre

5. Organisation pratique de la comptabilité (10 heures)

- 5.1 Les pièces comptables et la preuve
- 5.2 Organisation et contrôles comptables

6. Les documents de synthèse (15 heures)

Validation de l'UE :

Nature : Il s'agit d'une épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou plusieurs situations pratiques et/ou un ou plusieurs exercices et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : Epreuve de 3 heures

Coefficient : La valeur du coefficient est de 1 - La valeur de l'épreuve représente 12 crédits européens

UE 10 - Comptabilité approfondie 150 heures

Cette unité d'enseignement (UE) comprend cinq thèmes :

- La profession comptable
- Technique comptable approfondie
- Entités spécifiques
- Introduction à la consolidation des comptes
- Introduction à l'audit légal des comptes annuels

Détail de programme

1. La profession comptable (20 heures)

- 1.1 Aperçu sur l'organisation de la profession comptable française
- 1.2 Ethique professionnelle
- 1.3 Le rôle de la profession comptable dans la normalisation comptable

2. Technique comptable approfondie (80 heures)

- 2.1 Cadre conceptuel
- 2.2 Evaluation des actifs et des passifs
- 2.3 Rattachement des charges et des produits au résultat de l'exercice : situations particulières
- 2.4 Comptabilisation des capitaux permanents

3. Entités spécifiques (25 heures)

4. Introduction à la consolidation des comptes (15 heures)

5. Introduction à l'audit légal des comptes annuels (10 heures)

Validation de l'UE :

Nature : Il s'agit d'une épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou plusieurs situations pratiques et/ou un ou plusieurs exercices et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : Epreuve de 3 heures

Coefficient : La valeur du coefficient est de 1 - La valeur de l'épreuve représente 12 crédits européens

UE 11 - Contrôle de Gestion

210 heures

Cette unité d'enseignement (UE) comprend quatre thèmes :

- Positionnement du contrôle de gestion et identification du métier
- Contrôle de gestion et modélisation d'une organisation
- La mise en œuvre du contrôle de gestion dans des contextes stabilisés
- Les réponses du contrôle de gestion à des contextes non stabilisés

Détail de programme

1. Positionnement du contrôle de gestion et identification du métier (10 heures)

2. Contrôle de gestion et modélisation d'une organisation (45 heures)

2.1 Contrôle de gestion et théorie des organisations

2.2 La construction des modèles de coûts

2.3 Le processus de production des informations nécessaires à la mise en œuvre du contrôle

2.4 La prise en compte des données aléatoires

2.5 Contrôle de gestion et performance économique

3. La mise en œuvre du contrôle de gestion dans des contextes stabilisés (90 heures)

3.1 Les caractéristiques des processus opérationnels stables et récurrents

3.2 La détermination des coûts comme réponse à différents problèmes de gestion

3.3 La structuration de l'organisation en centres de responsabilité

3.4 Les outils et procédures de la gestion budgétaires

3.5 Les outils d'amélioration des performances

4. Les réponses du contrôle de gestion à des contextes non stabilisés (65 heures)

4.1 Les processus opérationnels dans des configurations organisationnelles nouvelles

4.2 L'amélioration continue du rapport valeur/coûts

4.3 Le pilotage de l'organisation en temps réel

Validation de l'UE :

Nature : Il s'agit d'une épreuve écrite portant sur l'étude d'une ou plusieurs situations pratiques et/ou un ou plusieurs exercices et/ou une ou plusieurs questions.

Durée : Epreuve de 4 heures

Coefficient : La valeur du coefficient est de 1,5 - La valeur de l'épreuve représente 18 crédits européens

UE 12 - Anglais appliqué aux Affaires

Cette unité d'enseignement (UE) comprend deux thèmes :

- Thèmes économiques et sociaux
- L'entreprise

Détail de programme

1. Thèmes économiques et sociaux

- Les chocs pétroliers et leurs conséquences
- Les traits contemporains des échanges internationaux
- La place des firmes multinationales
- La globalisation des marchés
- La constitution d'espaces économiques régionaux (Union européenne, ALENA)
- La montée en puissance des pays asiatiques
- Les technologies de l'information et de la communication
- L'aménagement du temps de travail
- L'évolution de la protection sociale
- La concurrence et le droit

2. L'entreprise

- Les formes juridiques de l'entreprise (française)
- L'organisation de l'entreprise
- Les grandes fonctions de l'entreprise
- Les partenaires de l'entreprise (fournisseurs, clients, banques)
- La création d'entreprise
- La stratégie de l'entreprise
- L'analyse des performances de l'entreprise
- La communication interne et externe de l'entreprise

Indications complémentaires

Le candidat doit montrer une connaissance suffisante de la langue (niveau B2 du cadre commun de référence) pour :

- comprendre et commenter, en anglais, des documents de la vie des affaires tels que des textes, graphiques et tableaux tirés de revues ou d'un rapport annuel d'entreprise ;
- rédiger une note de synthèse, en français ou en anglais, à partir de documents en anglais concernant la vie des affaires ;
- rédiger, en anglais, un document commercial de base (lettre, devis, bon de commande).

UE 12 - Anglais appliqué aux Affaires

Validation de l'UE :

Nature : Il s'agit d'une épreuve écrite pouvant comporter, à partir de documents fournis en anglais, la traduction d'une partie d'entre eux en français ou la rédaction d'un résumé ou d'une note ou de commentaires en anglais ou en français ou la rédaction en anglais d'un document à caractère commercial ou toute combinaison de plusieurs des exercices précédents.

Durée : Epreuve de 3 heures

Coefficient : La valeur du coefficient est de 1- La valeur de l'épreuve représente 12 crédits européens

UE 13 - Relations professionnelles

60 heures

Cette unité d'enseignement (UE) vise à préparer l'insertion professionnelle des futurs diplômés. Elle repose à la fois sur :

- L'acquisition de techniques de communication professionnelle écrite et orale ;
- La mise en pratique de ces techniques au travers d'un stage ;
- La prise de connaissance de la réalité des relations professionnelles dans les domaines étudiés dans les unités composant le DCG ;
- La rédaction d'un rapport lié à ce stage ou cette expérience professionnelle équivalente ;
- La soutenance de ce rapport.

Programme (60 heures)

1. L'information et la communication (30 heures)

- 1.1 Le cadrage théorique
- 1.2 La recherche d'information

2. Méthodologie de la présentation de documents techniques et professionnels (30 heures)

- 2.1 Les écrits professionnels
- 2.2 La présentation orale de documents

Stage (8 semaines au minimum)

Le stage (ou l'activité professionnelle servant de référence) doit être accompli dans un cabinet d'expertise comptable ou dans les services comptables et financiers d'une entreprise, d'une collectivité publique ou d'une association.

Au niveau du DCG, la durée du stage est d'au moins 8 semaines. Il a pour but :

- de permettre au candidat de prendre contact avec le monde professionnel ;
- d'observer les modalités de fonctionnement d'une organisation et de les rapprocher des connaissances théoriques acquises au travers des programmes des différentes unités d'enseignement ;
- d'appliquer les concepts et les méthodes décrites dans la partie A (programme) de cette unité d'enseignement.

À l'issue du stage, le candidat doit produire un rapport comprenant trois éléments :

- l'attestation de l'employeur certifiant la période et le lieu de stage (ou d'activité professionnelle) servant de référence au rapport ainsi que la nature des missions confiées ;
- une partie de quelques pages présentant l'organisation dans laquelle s'est effectué le stage (ou l'activité professionnelle) ;
- une partie structurée, qui fera l'objet de la soutenance, de quarante pages au maximum (hors annexes et bibliographie) développant un sujet directement en rapport avec les observations effectuées par le stagiaire. Le thème peut être abordé sous l'angle pratique et/ou théorique et doit permettre au candidat de faire preuve de réflexion et d'analyse critique.

UE 13 - Relations professionnelles 60 heures

Validation de l'UE :

Nature : Il s'agit d'une épreuve orale de soutenance d'un rapport de stage dont la durée est d'au moins huit semaines ou d'un rapport sur une expérience professionnelle au moins équivalente.

Durée : Epreuve de 1 heure au maximum

Coefficient : La valeur du coefficient est de 1 - La valeur de l'épreuve représente 12 crédits européens

○ Quelles missions professionnelles ?

La tenue de la comptabilité, la coordination des informations, l'établissement du bilan et du compte de résultat, le suivi des stocks, l'établissement des bulletins de paye et des déclarations sociales et fiscales, la maîtrise de l'outil informatique, l'audit comptable... sont les missions qui vous attendent.

○ Quels sont les débouchés professionnels du DCG ?

La nouvelle orientation donnée à ce diplôme en fait un diplôme à finalité professionnelle. Les titulaires peuvent accéder après quelques années d'expérience aux postes d'encadrement de la fonction comptable en entreprise, ou au statut de collaborateur en cabinet.

Les postes directement après le diplôme : Aide comptable en cabinet ou en entreprise.

Les postes après quelques années d'expérience : Comptable en cabinet ou en entreprise, auditeur, contrôleur de gestion.